



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 25 septembre 2019

OBJET :

DE-19-09--25) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA METROPOLE
DU GRAND PARIS POUR LA MANIFESTATION ARTISTIQUE NUIT
BLANCHE

**L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-cinq septembre à dix-neuf
heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 12 septembre 2019 conformément au Code général
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.**

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN
Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme
VOISIN, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme
KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ,
Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M.
CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M.
DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, Mme
ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LE CALVEZ,
Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. BOISSIERE (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. BAUMIÉ (pouvoir
à Mme LE BIDEAU), M. PITAVY (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. STEIN (pouvoir
à Mme MAFFRE-BOUCLET).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190925-lmc1H6633H1-DE Date de réception en Préfecture : 30/09/2019 Date de Publication : 30/09/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à projet conjoint de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris relatif à la première Nuit Blanche métropolitaine le samedi 5 octobre 2019 ;

Vu le projet de convention de partenariat proposé par la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ;

Considérant la volonté de la Ville de Vincennes de développer de nouvelles activités dans le cadre de sa programmation culturelle et de favoriser les échanges entre les artistes et le public ;

Considérant la volonté de la Ville de Vincennes de participer à la première Nuit Blanche métropolitaine ;

Considérant la possibilité d'obtenir une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris ;

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 20 septembre 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention de 35000 € auprès de la Métropole du Grand Paris pour la programmation d'interventions artistiques dans le cadre de la Nuit Blanche métropolitaine du 5 octobre 2019.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ainsi que tout document relatif à l'attribution de cette subvention.

ARTICLE III : dit que la recette sera imputée aux chapitre et article correspondants du budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé